



Conditions de participation à l'offre promotionnelle « Destination chance » organisée par la Loterie Romande sur le site jeux.loro.ch

L'offre promotionnelle « Destination chance » est ouverte à toutes les personnes de plus de 18 ans révolus domiciliées en Suisse Romande. La participation à cette offre promotionnelle implique l'adhésion sans limite ni réserve aux présentes conditions de participation. Une même personne ne peut participer qu'une seule fois à cette offre, de telle sorte qu'un participant reçoit au total un unique crédit de jeu d'une valeur de CHF 5.-.

Cette offre promotionnelle se déroule **le 12 au 16 septembre 2022 inclus**.

Pour en bénéficier, les participants devront saisir, sur leur compte joueur préalablement vérifié (âge et lieu de résidence) et durant la période promotionnelle, le code promotionnel diffusé dans le cadre de cette campagne de promotion.

Un crédit de jeu **d'une valeur de CHF 5.-** valable sur l'ensemble de la gamme de jeux disponibles sur <https://jeux.loro.ch> sera crédité dans la rubrique « BONS PROMOTIONNELS » du compte joueur du bénéficiaire sous réserve du nombre de lots disponibles.

Au total, il y a **5 000 lots d'une valeur de CHF 5.-** chacun sous forme de crédit de jeu gratuit valable sur l'ensemble de la gamme de jeux disponibles sur <https://jeux.loro.ch> :

Rang	Lots	Nombre de lots	Valeur unitaire des lots en CHF	Valeur totale des lots en CHF
1	Crédit de jeux	5 000	5.-	25'000.-
	Total des lots	5 000		25'000.-

Les joueurs ont **jusqu'au vendredi 16 septembre 2022 pour entrer le code promotionnel** et ils ont ensuite **30 jours** dès le versement du lot sur leur compte joueur pour utiliser leur crédit de jeu sur le site <https://jeux.loro.ch>.

Les crédits de jeu ne peuvent être ni convertis en espèces, ni échangés.

Pour le surplus, le Règlement Général des jeux de la Loterie Romande accessibles au travers de sa plateforme de jeu Internet s'applique.

Loterie Romande, septembre 2022

